

EC/ML 08_11_2023

COMPTE-RENDU
Commission de quartier : Parc de Vallières 08/11/2023

PRÉSENTS :

Mairie de Saint-Georges de Didonne :

Michel LANNES, Conseiller municipal,

Nathalie SIMON, Adjointe au Maire,

Patrick PONCET, Adjoint au Maire

Eric CAMILLERI, Coordonnateur commissions de quartier,

Isabelle CABRAL, Responsable des services techniques,

Jean-Noël GAUVIN, Responsable des espaces naturels.

Mesdames, Messieurs,

Je vous adresse le compte-rendu, vous y trouverez les questions posées et les premières réponses apportées.

Les sujets évoqués lors de cette réunion :

- Finances de la commune.
- Les actions réalisées sur le quartier.
- Les promesses non tenues.
- Les projets pour le quartier.
- Questions des administrés.
- Intervention d'un volontaire bénévole de L'heure civique Saint-Georgeaise et de la lutte contre les Moustiques Tigres.

Finances de la commune:

Selon les diverses décisions municipales , il a été décidé de ne pas augmenter la part communale des impôts fonciers auxquels sont assujettis (rappelons-le) tous les propriétaires.

Par contre , les impôts locaux (taxe D'habitation), taxe qui est payée par les propriétaires de résidences secondaires, seront bien augmentés en 2024 (voir dernier écho).

Les actions réalisées :

- Réfection voiries, purges, nids de poule, rabotage chaussée, réfection trottoirs, pour 204 000€ cette année.
- Démolition des restaurants de plage, la Réserve et la Cazuela, les permis de construire sont en cours d'instruction.
- Sécurisation des carrefours Corniche / Soleil Couchant avec de Lattre de Tassigny pour les pistes cyclables.

Les promesses non tenues :

- Réfection de l'avenue des Frégates.
- Le stop avenue des Frégates / avenue des Cormorans non installé.
- Problèmes récurrents de vitesse dans les rues du parc de Vallières.

Les projets pour le quartier :

- Travaux d'assainissement (CARA) pour les rues des Acacias / Océan / Grande Plage et Frégates.
- Travaux électriques, initié par ENEDIS (effacement de réseaux) entre le petit pont et l'avenue de la Grande Plage.
- Peinture de stationnement rue du Soleil Couchant.
- L'avenue des Frégates, sera rénovée (fin 2024) avec 3 nouveautés :
 - Revêtement expérimental drainant.
 - Plus de caniveaux.
 - Trottoirs végétalisés.

Questions des Administrés :

Pourquoi le Rivau est t'il resté fermé pendant l'été?

Un arrêté préfectoral (N 22EB548) a été pris en 2023 . Il interdit la manœuvre des ouvrages hydrauliques, existant sur les cours d'eau et les marais. Cet arrêté est décidé pour qu'un maximum d'eau douce soit disponible dans les milieux naturels, permettant de sauvegarder la biodiversité locale, de diminuer les risques sanitaires et de protéger la ressource en eau. Cet arrêté est renouvelé tous les ans, pour des durées d'application variables selon les précipitations et le remplissage des nappes phréatiques. A titre d'exemple, l'arrêté de 2023 a duré du 31 mai au 31 octobre, alors que celui de 2022 a été signé pour une durée du 28 avril au 31 octobre.

Pourquoi ne pas mettre une affiche de la Mairie sur le portail des résidences qui ont l'autorisation d'abattage d'arbres?

C'est une très bonne idée qui peut être envisagée en 2024.

Rue du soleil couchant :

Avaloir bouché.

Hydrocurage en début d'année 2024.

Avenue de l'Océan / Grande plage :

Ajouter un passage piéton

Pas prévu pour le moment, car nous serions obligés de le faire aux normes PMR ce qui n'est pas budgétisé pour l'exercice 2024.

Rue des Arènes et Rue du Repos :

La chaussée est dégradée.

Du PATA (Point à Temps Automatique) sera réalisé avant l'été.

Informations en fin de réunion par Philippe Czeher, volontaire bénévole de L'HEURE CIVIQUE SAINT GEORGEAISE

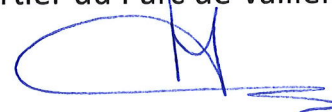
Si vous avez besoin d'une aide ponctuelle et gratuite pour un petit bricolage, le rangement de votre bois de chauffage, le déplacement d'un meuble lourd, un rendez-vous chez le médecin sans transport disponible ou tout autre service, contactez le secrétariat du CCAS à la mairie : 05 16 65 10 01 et nos volontaires de L'HEURE CIVIQUE vous donneront un coup de main. Flyers Heure CIVIQUE disponibles à la mairie, présentoir du hall.

En ce qui concerne la chasse aux moustiques TIGRES, une liste de conseils "CHECKLIST ANTI MOUSTIQUES TIGRES" réalisée par L'ARS de Nouvelle Aquitaine est disponible sur Internet. C'est une liste de conseils pratiques destinés à éviter la prolifération des moustiques. Ils vivent dans un rayon de 150m autour du lieu de ponte. Pour votre confort, suivez ces précautions et communiquez-les à vos voisins.

Vous remerciant et restant à votre écoute : monquartier@sgdd.fr .

Bien cordialement.

Le Président de la Commission
du quartier du Parc de Vallières



Mr Michel LANNES

